

1. Record Nr.	UNINA9910495806203321
Autore	Bailleux Antoine
Titolo	Les sources du droit revisitées - vol. 4 : Théorie des sources du droit / Isabelle Hachez, Yves Cartuyvels, Hugues Dumont, Philippe Gérard, François Ost, Michel Van de Kerchove
Pubbl/distr/stampa	Bruxelles, : Presses de l'Université Saint-Louis, 2018
ISBN	2-8028-0510-X
Descrizione fisica	1 online resource (1032 p.)
Altri autori (Persone)	Beauthier Régine Broux Pierre-Olivier de Brunet Pierre Champeil-Desplats Véronique Chevallier Jacques Corten Olivier D'Argent Pierre Dijon Xavier Dumont Hugues D'Aspremont Jean Gérard Philippe Gerry-Vernières Stéphane Hachez Isabelle Ost François Papaux Alain Ruelle Annette Thibierge Catherine Cartuyvels Yves Van de Kerchove Michel
Soggetti	Law inter normativité droit international norme philosophie source droit
Lingua di pubblicazione	Francese

Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	<p>Cette recherche collective ambitionne de revisiter les sources du droit, en ce compris les sources « nouvelles » dont on rend généralement compte sous le label « soft law ». L'importance et la diversité des enjeux théoriques et pratiques soulevés par cette entreprise, tout comme l'ampleur du matériau abordé, ont justifié la publication de quatre volumes. Si, à des fins avant tout pédagogiques, la classification des contributions suit la voie classique de la pyramide des normes, ce plan ne préjuge cependant nullement du contenu des analyses (qui, à bien des reprises, révéleront les « bougés » de la pyramide et la pertinence du modèle du droit en réseau). Ces quatre volumes sont le fruit de la collaboration du Séminaire interdisciplinaire d'études juridiques (SIEJ) et du Centre interdisciplinaire de recherches en droit constitutionnel et administratif (CIRC), tous deux ancrés aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles. Ce quatrième volume relève plus directement de la théorie du droit et traite des questions transversales à l'ensemble de l'ouvrage. Y sont abordées, outre la notion même de sources et la difficulté, voire l'impossibilité, d'identifier une source « méta », des théories qui viennent renouveler, éclairer ou encore contester la théorie classique des sources. En plus de ses trois chapitres respectivement consacrés aux sources du droit, au soft law et à l'internormativité, ce dernier volume contient les conclusions générales de l'ouvrage, elles-mêmes précédées d'un triple regard porté sur les sources du droit : celui de l'historien, de la romaniste et du jusnaturaliste.</p>